

# L'AP

MAGAZINE

metaa  
FO

**RÉFORME DE LA VOIE PRO**

UNE EXPÉRIMENTATION PRÉCIPITÉE,  
UN ÉCHEC PRÉVISIBLE !

**PÉDAGOGIE**

DÉCROCHAGE : QU'EN DISENT LES ÉLÈVES ?  
UNE ÉDUCATION PRIORITAIRE, VRAIMENT ?

**PERSONNELS**

TRAVAILLER DANS L'ÉDUCATION  
NATIONALE PEUT TUER !

**ET+ENCORE**

# SANTÉ MENTALE DES ADOS

*parlons-en !*

**LA TRIBUNE**

LE DOIGT  
DE DIEU

**CARTE BLANCHE**

LE BLUES DE L'ENSEIGNANT OU L'HISTOIRE  
D'UNE BAGUETTE DE PAIN... MAGIQUE

**RETRAITES**

PSC : REMISE EN CAUSE  
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



POUR  
NE RIEN  
MANQUER  
LISEZ  
L'AP !



IAP

**MAGAZINE**  
LE MAGAZINE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL

# ÉDITO EDILLO

## L'ÉTÉ S'RA CHAUD, L'ÉTÉ S'RA CHAUD...

On arrive à l'heure du bilan de la réforme Grandjean :

- aucune plus-value pour les diplômés toujours aussi peu lisibles et identifiables par les recruteurs et l'enseignement supérieur ;
- aucune plus-value pour les élèves, pas de nouvelles voies, de diplômés dans de nouvelles filières, une concentration extrême des référentiels et programmes sur un temps de plus en plus court ;
- aucune plus-value pour nos LP, une désorganisation jamais vue, des taux d'absentéisme qui frôlent beaucoup... la classe vide d'élèves ;
- aucune plus-value sur le rythme de l'année scolaire. Alors que les lycées professionnels avaient regagné le mois de juin en entier (PFMP des secondes et premières quand les terminales étaient en CCF et examens terminaux), on vient d'un coup d'un seul d'en perdre 2 (mai et juin) ;
- aucune plus-value pour les PLP qui ne savent plus où donner de la tête entre examens, PFMP, stages Y, élèves en cours (quand ils y sont encore...).

Bref, du grand n'importe quoi avec des dégâts que le SNETAA n'a cessé d'annoncer et de dénoncer quand notre organisation portait de vraies propositions.

Parmi tous les établissements scolaires, pas un n'applique la même organisation. Une cuisine peu ragoûtante dans chaque bahut. Une ineffable ineptie de politiques qui ne connaissent rien à notre secteur et qui n'ont pas eu le temps de prendre le pouls des besoins, définir les rénovations nécessaires, saisir l'allant des personnels pour écrire un meilleur avenir pour les jeunes souvent rejetés de partout. Y compris de l'École. Mais qu'on se rassure, s'ils avaient peu de temps, le « fameux système » a eu le temps de les recycler, eux, ici et là, dans le privé comme dans la haute administration. Ouf ! soyons rassurés, la HATVP (haute autorité pour la transparence de la vie publique) a donné son accord...

Ce sont ces mêmes politiques qui se plaignent de la montée des populismes et pointent du doigt les pauvres péquins, travailleuses et travailleurs, qui eux, ne fauchent aucun carré d'euros (la période de fauche arrive dans nos campagnes) ! Toute cette réforme se fait au prix de 1 milliard d'euros !

À l'heure où on cherche du côté du même travailleur comment le taxer plus pour réduire les déficits abyssaux... beh, tiens ! Le moment viendra où ces « responsables-et-coupables » auront des comptes à rendre. Ce n'est qu'une question de temps ! Tous, si nous faisons les mêmes constats, rien n'est pourtant annoncé pour y mettre fin. Alors la prochaine année scolaire s'annonce, oui, éruptive. Avons-nous d'autres choix ?

Pour l'heure, on va terminer l'année scolaire, finir de faire passer tous les examens (ces deux derniers jours, aussi, le DNB pro pour nos élèves de 3e prépa-métiers, les oraux de rattrapage qui arrivent...) puis nous allons recharger nos batteries pendant les vacances estivales. Car l'automne sera revendicatif ; toutes les colères des travailleurs vont s'agrèger contre un système qui les défie plus chaque jour.

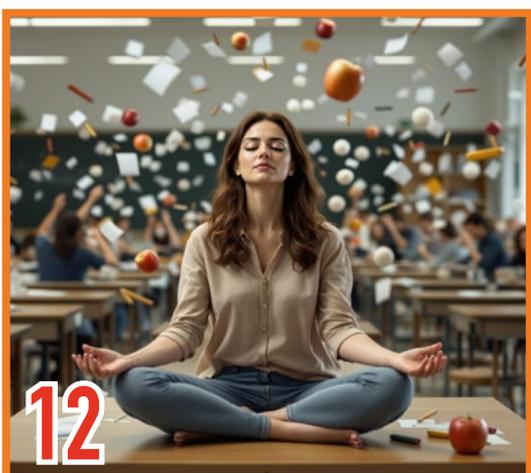
**Le SNETAA est prêt, avec vous, pour vous !  
Comptez-sur nous !  
Bel été à chacune et chacun !**



**Pascal VIVIER**  
Secrétaire général

 @SnetaaFO

# SOMMAIR



**IAP**  
MAGAZINE

L'AP MAGAZINE N° 620  
EST UNE PUBLICATION DU  
**SYNDICAT NATIONAL**  
**DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**  
**ACTION AUTONOME FORCE OUVRIÈRE**

## RÉDACTION

SNETAA-FO 417 Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex

Tél.: 01 53 58 00 30 | [snetaanat@snetaa.org](mailto:snetaanat@snetaa.org)

CPPAP 0125 S 07264 ISSN 1273 5450

Directeur de la publication : Pascal VIVIER

Responsable éditorial : Alain-Romain NITKOWSKI

Coordination éditoriale : Brigitte VINCENT-PETIT

Secrétariat de rédaction : Fabienne YORO

Direction artistique, conception graphique et mise en page :

Wanderson RIBEIRO | Agence DESSAINTS

Illustrations : Zaïtchick

Images : 123rf.com, SNETAA-FO © | Imprimé en France

E



## **ACTUALITÉS 06**

**RÉFORME DE LA VOIE PRO : UNE EXPÉRIMENTATION PRÉCIPITÉE, UN ÉCHEC PRÉVISIBLE !**

## **LA TRIBUNE 08**

**LE DOIGT DE DIEU**

## **OUTRE-MER ET ÉTRANGER 09**

## **PÉDAGOGIE 10**

**DÉCROCHAGE : QU'EN DISENT LES ÉLÈVES ? /// UNE ÉDUCATION PRIORITAIRE, VRAIMENT ?**

## **CARTE BLANCHE 12**

**LE BLUES DE L'ENSEIGNANT OU L'HISTOIRE D'UNE BAGUETTE DE PAIN... MAGIQUE**

## **EN COUVERTURE 14**

**SANTÉ MENTALE DES ADOS : PARLONS-EN !**

## **RETRAITE 18**

**PSC : REMISE EN CAUSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

## **PERSONNELS 19**

**TRAVAILLER DANS L'ÉDUCATION NATIONALE PEUT TUER !**

## **CULTURE 20**

## **BRÈVES 22**

## **SYNDICALISATION 23**

# RÉFORME DE LA VOIE PRO

## UNE EXPÉRIMENTATION PRÉCIPITÉE, UN ÉCHEC PRÉVISIBLE !

**A** lors que l'année scolaire touche à sa fin, le SNETAA-FO délivre un constat sans appel sur la réforme Grandjean, avec la mise en place cette année du « parcours en Y ». Conçue sans concertation réelle avec les équipes pédagogiques, imposée dans la précipitation et déployée avec désinvolture, cette réforme dévoile chaque jour un peu plus ses limites criantes.

Imaginé pour mieux accompagner les élèves de terminale vers la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle, le parcours différencié se révèle être une usine à gaz : enseignements transformés en modules d'animation improvisés, PFMP réduites et déconnectées des réalités économiques et éducatives, désorganisation massive des emplois du temps.

### DES PROMESSES CONTREDITES PAR LES FAITS

Les PFMP, prétendument transformées en « périodes d'essai » pour les élèves souhaitant entrer sur le marché du travail, n'attirent guère. Et pour cause : entre une indemnisation de 100 euros par semaine et un emploi saisonnier payé au SMIC, nos élèves savent faire le calcul. Qui a prétendu que les jeunes de la voie professionnelle ne savaient pas compter ?

Dans la même veine, les modules censés guider vers les études supérieures s'apparentent à des animations bricolées dans l'urgence, souvent sans lien avec les projets des élèves ou avec les compétences des enseignants. Comment croire à l'efficacité de contenus conçus à la va-vite, livrés sans formation et

animés par des professeurs découvrant parfois les élèves... et les contenus, en même temps ?

### UN CALENDRIER ABSURDE, DES EFFETS CATASTROPHIQUES

Le mois de juin qui devait être « reconquis », est en réalité perdu. Loin de renforcer l'engagement des élèves, cette réforme a vidé nos LP. On compte entre 60 et 90 % d'absentéisme dans de nombreux établissements, partout en France. Certaines classes ont disparu dès la première semaine du dispositif. Des élèves en terminale sont ainsi privés de plus de deux mois de cours, étant oisifs bien malgré eux depuis les vacances de printemps !

Ce fiasco ne s'explique pas uniquement



par une mauvaise exécution : c'est toute l'architecture de cette réforme qui est bancale. Le télescopage des calendriers – examens, oraux, évaluations, corrections, gestion des PFMP, etc. – a asphyxié les équipes. Les enseignants sont exténués, les directions débordées, les élèves démobilisés. Comment a-t-on pu croire qu'une telle surcharge allait favoriser un accompagnement individualisé et efficace ?

### UN MÉPRIS POUR LES PROFESSIONNELS DE TERRAIN

Le plus révoltant demeure sans doute l'attitude du ministère, qui a imposé ce dispositif sans même consulter ceux qui en sont les acteurs clés : les enseignants. Les chefs d'établissement ont été sommés de reconstruire des emplois du temps ingérables, certains allant jusqu'à imposer des mesures absurdes sans tenir compte de la faisabilité ni de l'impact sur les personnels. Encore une fois, l'Histoire se répète : une réforme conçue sans les professionnels de l'enseignement, appliquée à marche forcée, avec des résultats désastreux pour les élèves comme pour les personnels.

Il est encore temps de remettre de la cohérence, de la sérénité et de l'ambition dans l'enseignement professionnel, avec les PLP. C'est pourquoi le SNETAA-FO exige l'abrogation de la réforme de la voie professionnelle Grandjean !





# LE DOIGT DE DIEU

**Q**uand la France était laïque, quand presque tout le monde, même les croyants, trouvait de mauvais goût d'exhiber Dieu dans le débat public, la parole, dans les assemblées, dans les écoles, dans les diverses réunions de citoyens, avait perdu le ton et les manières qui s'imposaient dans les siècles où l'Église régnait, avant la grande apostasie française – qui avait mis quatre siècles à se réaliser.

Les Français en vacances, ou en contact avec des étudiants ou des travailleurs venant de pays où la religion imprégnait toute la vie sociale et familiale, avaient la stupéfaction de découvrir une dévotion qui s'exprimait en continu, par une quantité de formules et de gestes rapides, quasiment mécaniques : « si Dieu veut, Dieu préserve, qu'il soit béni, inch Allah », ou des signes de croix furtifs, des baisers sur des médailles, sans que le locuteur semblât avoir le moins du monde conscience que le Français à qui il parlait pût être athée ou agnostique.

Mais tout ce que nous croyions définitivement révolu, ou condamné à bref délai par le rationalisme triomphant, de nouveau s'agite, sort du tombeau, jette son suaire et repart à la conquête du monde, nimbé de son odeur infecte de chairs pourries. La Russie a réussi sa transition du matérialisme historique à une foi dostoïevskienne, si pratique quand la vie humaine a peu de prix : le criminel participe à l'œuvre de Dieu, car plus le crime est horrible, plus il donne à Dieu l'occasion d'exercer sa miséricorde, qui est infinie. On peut cyniquement, sans hypocrisie, abuser de son pouvoir ou de sa force, on est certain du pardon de Dieu le jour où on le lui demandera.

Quant aux États-Unis, on se croirait revenus aux pires époques des vraies chasses aux vraies sorcières. Une image s'impose : le vice-président, J.D. Vance, apparaissant en public le mercredi des Cendres, avec sur le front une croix dessinée à la suie...

Nous reverrons peut-être tout, les miracles,

les apparitions, les possédés du démon, le pouvoir des prêtres sur les esprits, avec toute la part d'ombre qu'une affaire comme Bétharram laisse entrevoir. Écoutons à ce sujet Montaigne : « Entre nous, ce sont choses que j'ai toujours vues de singulier accord : les opinions supercélestes et les mœurs souterraines. » (*Essais*, L.III ch.XIII) Auquel fait écho Hugo en parlant des ecclésiastiques qui enseignaient dans les pensions où il avait été enfermé : « Ô vieux pos égueulés des soifs qu'on ne dit pas ! » (*Les Contemplations*, « Marchands de grec, marchands de latin ») // note explicative : égueulé se dit d'une cruche ou d'un pot à boire dont le bec ou le goulot a été ébréché par un fréquent usage//

Ils nous feront regretter les curés soixante-huitards, avec leur théologie sommaire : Dieu, c'est l'Autre, c'est le Pauvre, l'Étranger. Car ce qu'on sent frémir, même en France, c'est la grande Restauration, l'expiation des crimes de la République laïque, sous l'étendard de la chrétienté. Mais attention, le christia-

nisme c'est leur drapeau, pas leur morale ! Rappelons-nous Marion Maréchal, après des déclarations du pape en faveur des migrants : « Il exagère, le pape ! » Eh oui, il peut par extraordinaire arriver qu'un pape, contre toute attente, soit chrétien !

En peu de semaines, que de chemin parcouru ! Voilà que le même Vance reproche aux Allemands de prendre des mesures contre les Nazis !

Quand on a goûté à l'ivresse de la radicalité, on veut toujours aller plus loin, montrer qu'on dispose de la puissance de Dieu pour affronter le Diable. On abandonne la mesure et le scepticisme de notre civilisation gréco-romaine pour le prophétisme biblique, les Armageddons, les Apocalypses. Les formes prophétiques s'insinuent déjà subrepticement. Regardez les discours : sans que le sujet s'y prête particulièrement, de plus en plus d'orateurs, pour exprimer une vérité incontestable, lèvent leur index vers le ciel. Ce doigt ithyphallique signifie qu'ils sont en connexion directe avec Dieu, qu'ils ont l'autorité prophétique et la mission de débusquer et de châtier les traîtres, les méchants. On voit alors le doigt vertical se mettre à l'horizontale, et pointer l'ennemi, comme pour le transpercer. Ces gestes, on ne les rencontrait naguère que dans les théocraties, chez les prêcheurs religieux. Ils font maintenant partie de notre arsenal rhétorique. Défendons-nous contre ces entreprises tyranniques, n'écoutons jamais quelqu'un qui lève le doigt vers le ciel.

Nous vénérons les beaux ciels des peintres et des soirs d'automne, mais nous nous méfions des cieus comme de la peste.



**Delphine GIRARD**

delphine.girard@snetaa.org

## EN GUYANE, LES AED AUSSI VICTIMES DES VIOLENCES À L'ÉCOLE

Le 12 juin dernier, une minute de silence été observée dans tous les établissements scolaires de l'Hexagone et d'Outre-mer en hommage à Mélanie G., AED assassinée de plusieurs coups de couteau par un collégien.

Cet hommage a sans doute eu un retentissement particulier en Guyane où la communauté éducative avait déjà été secouée par l'agression d'un élève à Saint-Laurent-du-Maroni au mois de mai durant laquelle plusieurs AED avaient été blessés en s'interposant pour aider la victime.

Le SNETAA n'aura de cesse de dénoncer cette violence qui gangrène nos établissements scolaires et de rappeler que tous les personnels de l'Éducation nationale, quel que soit le poste occupé, doivent pouvoir exercer sereinement leur métier.

## À LA RÉUNION, LE CALENDRIER SCOLAIRE SOURCE DE DISCORDE

Les discussions vont bon train à La Réunion, en cette fin d'année, sur le nouveau calendrier scolaire triennal proposé par le rectorat et qui devrait entrer en vigueur à partir de la rentrée 2026. Au cœur des débats, la période chaude de plus en plus longue et prononcée, qui s'étend de novembre à mars et qui aboutit à des cours dans des salles chauffées à plus de 30 °...

Si le bâti scolaire pêche par sa vétusté et sa rénovation doit rester une priorité, la solution, pour le rectorat, passerait par le rallongement d'une semaine en janvier des vacances australes en diminuant la période du mois de mars.

Alors que cette proposition relance l'éternel débat sur l'opportunité de passer à un « vrai » calendrier austral à l'instar du calendrier calédonien et wallisien, le rectorat rappelle que la situation géographique de la Réunion et ses interactions scolaires et universitaires trop nombreuses avec l'Hexagone, l'Europe et les États-Unis de façon générale, ne permettent pas d'envisager cette solution.

## DERNIÈRE MINUTE : UN NOUVEL IFSI EN GUYANE

C'est lors de sa visite de 4 jours effectuée mi-juin en Guyane que le ministre des Outre-mer a confirmé l'ouverture prochaine d'un IFSI à Saint-Laurent-du-Maroni.

Une excellente nouvelle pour tous les élèves des bac pro ASSP de l'ouest de la Guyane qui désirent entreprendre des études après le bac et endosser le métier d'infirmier.

# DÉCROCHAGE

## QU'EN DISENT LES ÉLÈVES ?

**C**haque année, ils sont 75 000, ces jeunes à quitter le système scolaire sans diplôme. L'Éducation nationale les appelle les « décrocheurs ». Ils ont petit à petit disparu des bancs de nos classes. Un jour, une semaine puis quasiment un trimestre. Le professeur principal a prévenu des familles souvent dépassées qui ne comprennent pas comment leur enfant a pu partir le matin même en direction de l'établissement et n'y être jamais arrivé. D'autres, en toute honnêteté, expliquent qu'elles n'arriveront pas à le sortir du lit et enfin, il y a celles débordées qui évoquent un départ très matinal pour se rendre chez leur employeur et qui espèrent chaque matin que leur enfant arrivera en cours, sans encombre.

Selon une étude réalisée par la fondation des apprentis d'Auteuil, un tel chiffre ne prend pas en compte les élèves décrocheurs de moins de 16 ans qui restent comptabilisés dans les effectifs scolarisés. Ce chiffre reflète imparfaitement la réalité du décrochage, processus complexe et non linéaire, qui concerne tous les milieux sociaux même si les élèves les moins favorisés socialement sont les plus à risque.

Lors de cette enquête, les jeunes ont déclaré que leur décrochage n'était pas en lien avec leurs résultats scolaires. Ainsi, ce sont 70 % des jeunes de 16 à 18 ans en rupture de parcours scolaire

interrogés qui déclarent avoir obtenu des résultats bons ou moyens à l'école. Ce décrochage serait davantage lié à de mauvaises relations au sein de la famille ou avec d'autres élèves ou avec des enseignants. Ils évoquent, aussi, souvent le stress, l'orientation subie, mais aussi la précarité. Le rapport nous rappelle qu'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.

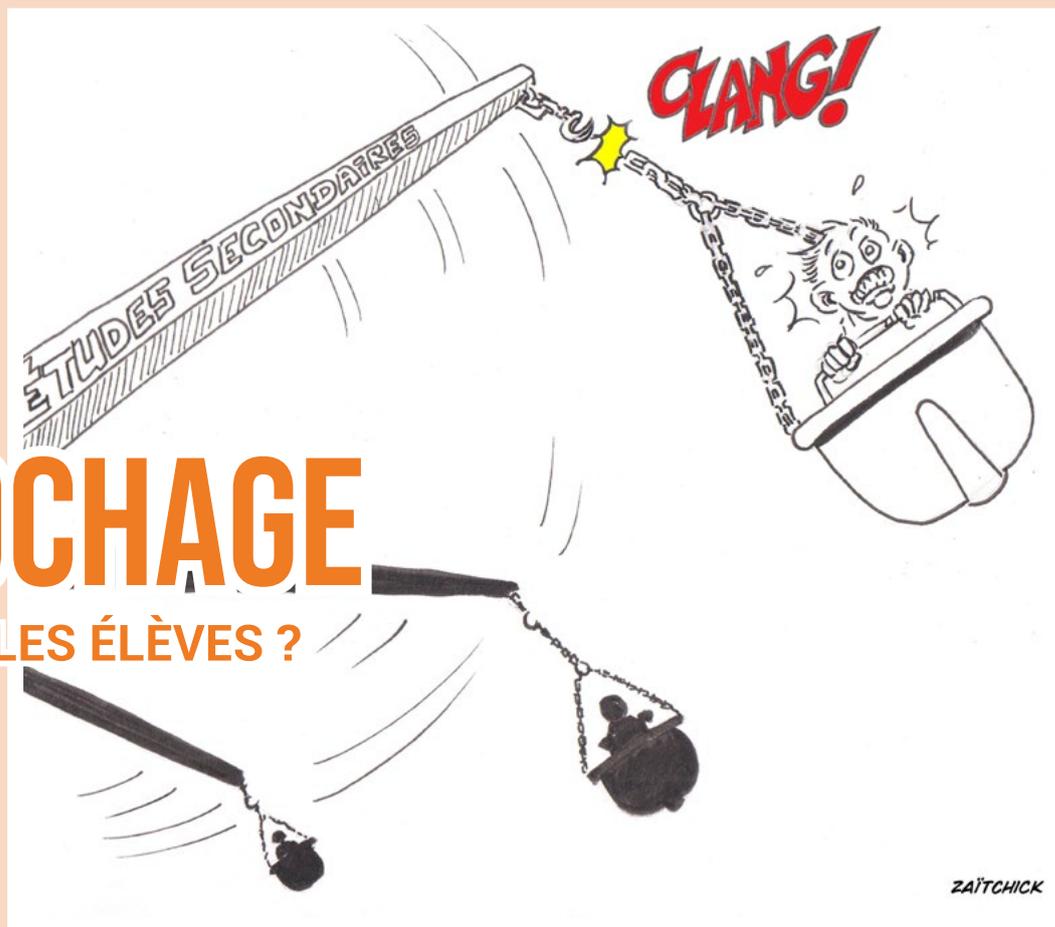
Face à cette situation, on trouve en majorité... des PLP ! Avec ou sans les familles et parfois même en dépit des familles, les PLP accueillent, rassurent, redynamisent, proposent des pédagogies de projets les plus variées les unes que les autres. Ils portent aussi ces jeunes à bout de bras à travers une pédagogie différenciée de celle qui prend en compte le plus possible l'estime de soi car tant que le jeune ne croit pas en lui, personne n'arrivera à le motiver pour quoi que ce soit.

Depuis des décennies, les équipes éducatives des LP, de SEP, de SEGPA, d'EREA et d'ULIS misent sur des pratiques qui reposent majoritairement sur la participation active de chaque élève et la prise en compte de leur diversité permettant de montrer que le décrochage n'est pas une fatalité et qu'il suffit de trouver les bons

moyens au bon moment. Pour autant, le développement de ces pratiques n'a pas fait baisser le niveau moyen de décrochage scolaire. En 2025, jusqu'à 21 % des élèves présenteraient un risque élevé de décrochage scolaire, soit un élève sur cinq, un chiffre stable depuis 2023. Sans étonnement aucun, c'est au lycée professionnel qu'il est le plus haut avec 33 %.

Avec l'arrivée d'un public en plus grande précarité sociale, psychologique et médicale, le ministère devrait retenir comme résultat pour les lycées professionnels tous les enfants que les collègues arrivent à relever, à maintenir à flot et à faire progresser vers les études supérieures, et non les décrocheurs. De réformes de la voie professionnelle en coupes budgétaires, le lycée professionnel n'est plus assez armé et les jeunes PLP pas assez formés pour permettre une prise en charge efficiente de tous les jeunes que les conseils de classe de 3e et Affelnet leur envoient.

Le SNETAA n'a eu de cesse de dénoncer la lecture biaisée du décrochage en LP de la part de la ministre Grandjean qui justifiait ainsi sa réforme hors-sol. Le SNETAA porte un autre projet pour nos élèves et continuera son combat pour le rendre possible.



# UNE ÉDUCATION PRIORITAIRE

## VRAIMENT ?

**L**a commission des finances du Sénat s'est fendue d'un rapport au mois de mai dernier laminant le bilan de l'éducation prioritaire. Elle a étudié la période s'étirant de 2015 – date de la dernière relance de l'éducation prioritaire appelée « refondation » – jusqu'à 2024.

Sa conclusion est simple : il s'agit d'une politique coûteuse et peu efficace. En effet, les écarts persistent entre les élèves scolarisés en REP ou REP + et les autres.

Par ailleurs, la France fait partie de ces pays de l'OCDE où le niveau scolaire des élèves issus de milieux défavorisés est en baisse constante depuis vingt ans. Elle est en outre l'un de ceux où les inégalités sociales pèsent de manière alarmante sur le système scolaire.

Il suffit pour cela de consulter les graphiques concernant les résultats au brevet des collèges selon l'appartenance à un établissement classé REP ou non ; c'est édifiant.

Certes, en lycée, nous n'avons pas cette possibilité de classement. Alors que nos LP gagneraient assurément à pouvoir bénéficier de plus de moyens, puisque ce sont beaucoup de ces gamins « défavorisés » que nous accueillons.

Une somme de 2,6 milliards d'euros a été dévolue en 2023 aux 1093 ré-

seaux REP et REP +.

Tout ça pour que la cour des comptes manifeste son insatisfaction. La solution ? Le rapport préconise la disparition des REP ! Pour ne garder que les REP +.

Elle montre à travers ses analyses une ignorance parfois crasse (mais est-elle vraiment feinte ?...), en intégrant par exemple dans le coût de l'éducation prioritaire les ULIS et les SEGPA ! Sauf à assimiler le fait d'être socialement défavorisé et le fait d'être porteur d'un handicap, on s'interroge sur ce « rapprochement »...

Bref, on nous fait comprendre que les dédoublements sont onéreux et guère efficaces. Lire les pages de ce rapport, c'est aussi baigner dans la confusion... Le clou de cette fastidieuse lecture : dans les orientations proposées, le syntagme « éducation prioritaire » n'apparaît même pas !

Et que dire d'une carte de l'éducation prioritaire qui n'a pas été refaite depuis dix ans

quand elle devait être remodelée tous les quatre ans ?

Bref, les pauvres coûtent cher. Et les enfants pauvres scolarisés, n'en parlons pas ! Alors pourquoi plus de moyens, si la France ne peut même pas se targuer du fait que ses élèves, quels qu'ils soient, ont une chance de réussir ?

Or, « Si vous pensez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ! », disait Derek Bok, ancien dirigeant de Harvard. On a presque envie de dire : attendez un peu, qu'ils louchent sur nos lycées pro ! Mais c'est déjà fait, c'est déjà enclenché. Et il va falloir se battre, encore, pour que nos élèves puissent s'inscrire dans ce truc qu'on appelle... comment déjà ? ah oui : l'égalité des chances !

Le SNETAA œuvre pour que les difficultés sociales des élèves ne soient pas le prétexte pour les laisser à la marge, sans moyens supplémentaires et légitimes pour les aider. Nos pratiques pédagogiques sont le moyen de les valoriser, mais l'État ne doit pas se défausser de sa responsabilité.



# LE BLUES DE L'ENSEIGNANT

OU L'HISTOIRE D'UNE BAGUETTE  
DE PAIN... MAGIQUE

C'EST COMME  
UNE SENSATION DE  
FLOTTEMENT... MAIS NON,  
JE NE METTRAI PAS LA TÊTE  
SOUS L'EAU. ON A BEAU ÊTRE  
IMMERGÉ, LA RÉFLEXION  
RÉSISTE.

Une année de plus dans l'Éducation nationale.

Ça va ? Bah oui, si je suis philosophe, si je m'accommode bien du cynisme, si ma vie à côté me permet d'affronter, si je suis (bêtement) optimiste, si je suis dans le déni, si j'adore mes collègues, si je kiffe le système, bref, si je bois ou si je me drogue.

Non, mais en fait on l'aime notre métier : être avec les gamins, confrontés à « l'humain », partager, transmettre ce qui nous anime, tout en bravant les aléas. Mais ô combien peut-on déplorer que notre élan « vocationnel » soit parfois brisé par la réalité.

C'est qu'il n'en faut pas trop, d'ego, pour résister à la plongée sous l'eau. Ici, tu entres dans une boulangerie et tu découvres avec une honte difficilement contenue que l'enveloppe papier qui protège ta baguette de pain comporte cinq questions-mystère (véridique !):

- 1 Êtes-vous motivé ? (pour m'enfiler la baguette, oui, j'ai trop faim)
- 2 Êtes-vous mobile et réactif ? (pourquoi ? C'est la dernière ? Il faut courir ? On va me la piquer ?!)
- 3 Avez-vous une bonne capacité d'adaptation ? (elle est sans gluten ?)
- 4 Avez-vous envie de vous former ? De vous reconverter ? (nan, si je bosse dans une boulangerie, je ne

rentrerai plus dans mes jeans)

5 Êtes-vous titulaire d'une licence ? (ah mince, le métier a évolué, je pensais qu'un CAP suffisait...)

Et là... faut pas lire l'injonction-conclusion-mystère avec de la mie de pain dans la bouche, sous peine de s'étouffer : « Devenez enseignant ! »

Tout d'un coup, tu as l'impression d'exercer un métier que n'importe quel pinpin capable de franchir le seuil d'une boulangerie serait autant à même que toi d'assumer. L'Éducation nationale laisse le soin aux boulangers de « propager » pour nous recruter...

Ok, j'exagère, il faut quand même une licence ! Mouais... mais c'était juste pour montrer où l'on en est, du niveau de considération pour notre métier. La honte. Les sans-dents de la catégorie des fonctionnaires (au moins, on mangera plus de pain, et on épargnera à nos yeux une singulière révolution). Ok, l'anecdote date. Mais on recrute toujours – enfin on peine toujours à recruter – des profs sur annonce et sur France Travail... plus que sur concours.

C'est la déshérence.

Bientôt plus de profs, aujourd'hui plus d'élèves avec ce parcours Y où l'on a omis de dire à ces derniers de se munir de petits cailloux blancs pour retrouver le chemin de l'école après un bac qui a décidément mobilisé toutes leurs capacités mémorielles...

Bonne idée de vouloir rajouter un peu de juillet pour qu'on puisse travailler. Remettez-nous juste un peu de mai et de juin avant, quand même, siouplaît.

Bienvenue en Absurdie, territoire de prédilection où évoluent nos ministres de l'Éducation-nationale. Ils ne sont malheureusement pas une espèce rare et ils aspirent au contraire à se reproduire... et reproduire. Les mêmes aberrations, divagations, brouillons... les mêmes incantations. Mais aucun(e) n'est magicien(ne). Aucun n'a LA bonne intention : celle

de ne pas nuire à l'École. Celle de ne pas nous nuire. À nous : profs, élèves, projet de société.

Alors oui, on l'a passée, cette année. De là à affirmer « avec succès », disons qu'on sait nager. On sait même ramer dans ce marasme de réforme(s) éloignée(s) de la réalité, de la vérité. On sait se dépêtrer de nos désillusions, on sait dompter nos colères, on ne sait pas toujours travailler notre « mise à distance », on ne sait pas toujours nous préserver. Mais on reste finalement fiers comme des Princes, au milieu de la cour de récré (fastoche : y a plus d'élèves pour nous bousculer), parce qu'on sait qu'on est faits pour ce métier (si, si). Ils veulent nous disqualifier, nous rendre plus désemparés, mais un p'tit passage d'été et de repos mérité et hop ! ce sera reparti pour une rentrée. On reviendra bronzés, ensoleillés puis on pâlera au fil de l'année et de ses difficultés, avant un nouvel été.

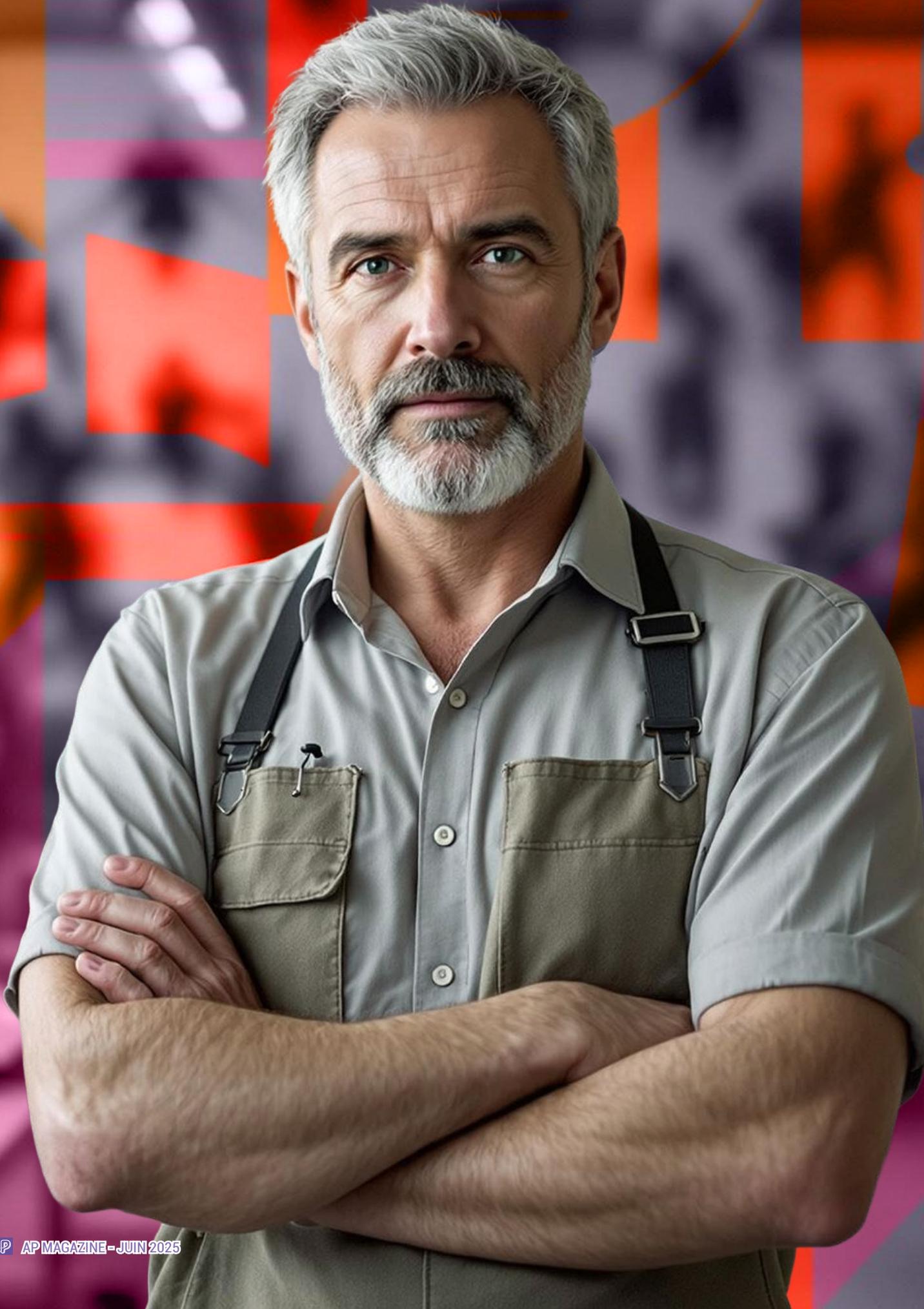
À quand l'été qui dure une année, vous m'direz ? Ben, quand les personnels seront écoutés, quand les budgets seront autrement focalisés, quand les valeurs ne seront plus foulées au pied.

Imaginez la baguette-de-pain-propagande... Juste une question : « Vous respectez l'École ? Alors, devenez ministre de l'Éducation nationale !!! »

S'il vous plaît, on vous attend... si patiemment.



Laëtitia CALBET



# SANTÉ MENTALE

## DES ADOS : PARLONS-EN !

**D**epuis notre retour en classe à la suite du COVID, bon nombre d'incidents dans les établissements scolaires font la une des journaux. Au quotidien, les enseignants côtoient des jeunes de plus en plus en détresse, de plus en plus abandonnés socialement mais aussi psychologiquement. Les établissements scolaires et particulièrement ceux de la voie professionnelle sont les derniers lieux où certains d'entre eux sont en face à face avec l'adulte. L'enseignant en classe crée avec eux des liens. Dans la majorité des cas, ces liens leur permettent d'avancer, de trouver des réponses, de se confronter avec l'adulte aussi bien en classe, en atelier ou en entreprise. Il arrive aussi, souvent, que l'enseignant, et particulièrement le PLP ou le CPE, soient dans l'obligation de mettre les choses au point et permettent aux jeunes une prise de conscience puisque quelqu'un s'intéresse à eux.

Mais à bien y réfléchir, les PLP ne demandent rien de plus que ce que l'OMS définit comme un bon état de santé mentale : « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». Les PLP, tous les jours, encouragent, écoutent, motivent et créent le débat et c'est notamment grâce à ce climat de confiance qu'ils développent avec leurs élèves, que certains sortent de leurs idées noires ou justes floues face à l'avenir.

Depuis des décennies, les enfants et les adolescents qui entrent en lycée professionnel, sont ceux qui ont besoin le plus de repères et de soutien. Le passage par l'infirmerie ou par le médecin scolaire afin de pouvoir travailler sur des machines dangereuses permettent à certains d'entre eux de se positionner face à un personnel médical qu'ils n'ont souvent

pas vu depuis longtemps. Personnel, qui, faute de moyens, disparaît de plus en plus de nos lycées, au fil du temps. Bientôt, et c'est déjà le cas dans de nombreux établissements, l'infirmerie ne sera plus ouverte toute la semaine et le médecin scolaire ne viendra plus, submergé qu'il sera par les différentes tâches que le rectorat lui impose et surtout par le nombre d'établissements pour lesquels il est référent. C'est sans doute de cette manière que le ministère imagine améliorer les choses.

### LA SANTÉ MENTALE DES ADOS DOIT ÊTRE AUJOURD'HUI AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

La société tout entière ne parle que de cela : l'impact croissant des réseaux sociaux, le cyber-harcèlement et l'exposition à des contenus anxiogènes. Avant même le jeu du foulard et les défis TikTok, les élèves profitent de moins en moins des récréations et de la pause méridienne pour prendre l'air et se jettent sur leur portable, oubliant tout ce qui les entoure, jusqu'à leurs meilleurs amis.

Ce mois-ci, un nouveau plan sur la santé mentale, Grande Cause nationale 2025, plutôt axé sur la santé mentale des jeunes, a été présenté par le gouvernement, annonçant deux adultes dans les collèges et lycées pour se pencher sur la question.

Effet d'annonce ou réelle prise de conscience de la gravité de la situation ? Les deux. Le ministère est conscient de la problématique mais la première réalité du gouvernement s'applique coûte que coûte et le ministre de la santé le dit : « Il ne s'agit pas d'annonce financière mais plutôt de nouvelles formations ou organisations et de l'accentuation de ce qui existe ».

Avant d'envisager une évolution des plus pertinentes pour la cause, le SNETAA n'oublie pas que la voie pro-

fessionnelle avait été elle-même annoncée priorité nationale par le Président de la République et puis, il y a eu les réformes... Dès lors, les PLP ne peuvent croire à une prise en charge pertinente des jeunes qui leur sont confiés pour la rentrée prochaine. Surtout sans argent ! D'autant que de nombreux collègues inscrits aux quelques formations « secourisme en santé mentale » ont vu leur convocation annulée, en cette fin d'année, pour cause de mise en place du parcours en Y. Espérons qu'ils ne seront pas les « personnes repères » dans leur établissement !

### COTÉ ÉDUCATION NATIONALE, ALORS ?

Ce sont 100 % des personnels de santé scolaire qui seront formés aux repérages précoces des troubles psy d'ici 2026... soit dans 6 mois. À première vue, le défi semble impossible à relever mais en y regardant de plus près, comme de personnels de santé nous n'avons quasiment plus dans nos établissements, tout est possible !

Le plan « santé mentale » reviendra à équiper les établissements d'un « kit de repérage et d'intervention précoce ». Fabuleux ! Chers PLP, vous voici avec de la lecture pour les vacances... 2026.

Concrètement sur le terrain, ce que les enseignants constatent au quotidien, c'est un changement dans le groupe classe. De nouvelles attitudes qu'il faut gérer entre les pairs, des réactions de plus en plus rapides, réactives verbalement et parfois même violentes. Bon nombre d'enseignants pensent à tort ou à raison que les élèves sont de plus en plus issus de familles démissionnaires, de familles dans lesquelles l'enfant est roi, de familles de moins en moins aptes ou disponibles à suivre scolairement leurs enfants. En bout de liste, le lycée professionnel, accueillant un public

de plus en plus défavorisé, doit faire face à cette nouvelle difficulté sociétale.

### L'ALEXITHYMIE

Mais ce que ministère, rectorats et même corps d'inspection n'ont jamais dit aux collègues, c'est qu'ils font face à une dérive psychique en développement exponentiel, l'alexithymie, cette incapacité à identifier ou à exprimer ses émotions. Des jeunes qui vivent des heures et des heures derrière des écrans et ce depuis des années, oublient, perdent conscience et dissolvent les compétences de savoir-être qui font le lien social. Ils ne sont en fait, plus en mesure d'être empathiques et de se mettre à la place de l'autre. Comment envisager dans ces conditions, que lors de leur entrée en LP, ils supportent ce que nos formations imposent, comme le travail en équipe ?

Nos établissements accueillent 70 % de la population scolaire la plus démunie et exigent « h 24 », du travail en équipe, à travers la pédagogie de projet et le travail en atelier. Cela s'appelle la sociabilisation professionnelle, plus couramment nommée dans les nouveaux référentiels les « soft skills ». Comment interagir sans cela ? Pire, l'alexithymie empêche de discerner les réactions émotionnelles sur le visage de l'autre. La colère, la peur, la surprise ne sont plus anticipées chez l'interlocuteur et même plus déchiffrables à l'instant « t » sur le visage de l'autre.

Impossible sans informations précises de savoir quelle réaction avoir avec ces jeunes. C'est ainsi que, de micro-réactions en véritables implosions, les membres des équipes éducatives, surtout en LP, sont mis à mal.

Comprenez le terrible changement de paradigme sociétal : tous les adolescents en sont plus ou moins atteints. Que fait donc le ministère ? Au lieu de s'adapter au changement et de créer un environnement salvateur, le ministère développe les établissements de plus de mille élèves, rendant anxiogène la cour de récré et les mouvements de foule lors des inter-classes. Il concentre les élèves, allant même dans la voie pro jusqu'à 36 par classe au lieu de développer les petits groupes, en cherchant des solutions adaptées et personnalisées.

Pourquoi évoque-t-on la santé mentale sans parler des personnels sociaux et médicaux dont le nombre est en baisse constante depuis des années, alors qu'ils sont de plus en plus nécessaires dans les établissements ? Au lieu de cela, le ministère désoriente enfants et parents à travers des familles de métiers qui ne représentent rien pour eux. Il crée du stress chez les sortants de 3e qui, demandeurs de sections contingentées, ne voient pas ce qu'ils vont devenir si Affelnet ne les affecte pas sur un de leurs vœux. Alors, quid des jeunes collégiens de 14 ans dont les dossiers ne seront pas retenus ? Ils vont

s'entasser au mieux dans une formation qui n'aura pas attiré le chaland et dont ils n'auront jamais entendu parler et au pire, ils laisseront couler leur estime d'eux-mêmes, dans des secondes générales d'où ils deviendront rapidement démissionnaires.



ZAITCHICK

N'est-ce pas parler de santé mentale des adolescents que de traiter la question de l'orientation des sortants de 3e ? Ces jeunes qui sont déjà désabusés par leur vie familiale et sociale et qui comprennent de moins en moins la société dans laquelle ils évoluent puisque guidés par des réseaux sociaux qui ne leur proposent aucune analyse, mais, dans la grande majorité des cas, qui les assomment d'opinions, toujours les mêmes, selon les recherches qu'ils ont réalisées. Anxieux, démotivés, ne sachant à qui ou à quoi se raccrocher, ils n'écoutent même pas jusqu'au bout la présentation et scrollent du matin au soir sans but précis, à la recherche d'un « un peu mieux » et surtout pas d'un « plus pire ».

Plus qu'hier, les équipes éducatives sont l'un des derniers piliers à communiquer avec ces jeunes de plus en plus perdus. N'hésitons pas à leur communiquer ainsi



qu'à leurs familles quelques numéros d'urgence et quelques adresses pour des lieux d'accueil qui peuvent les aider. Et puisqu'il nous est encore permis de rêver, imaginons que l'Éducation nationale élargisse son plan de formation sur le secourisme à la santé mentale et que chaque enseignant connaisse les réactions à avoir dans certaines circonstances

pour ne pas aggraver les situations et les réactions par une réponse inadaptée.

Au SNETAA, depuis toujours, nous l'affirmons haut et fort : chacun doit rentrer chez lui, le soir, avec a minima une aussi bonne santé mentale que lorsqu'il en est parti le matin !

# DES ORGANISMES D'AIDE

## EXISTENT, SACHONS LES UTILISER !

- les Maisons des adolescents accueillent et orientent les jeunes en détresse dans chaque département

- **Fil santé jeunes** est une association qui propose aux jeunes de 12-25 ans une écoute, une information et une orientation dans le domaine de la santé via le numéro gratuit 0 800 235 236, accessible tous les jours de 9h à 23h (appel anonyme et gratuit)

- le numéro 3018, pour les jeunes

victimes de violence numérique

- le numéro 116 006 pour l'aide aux victimes, 7 jours sur 7, de 9h00 - 19h00 (victimes@france-victimes.fr)

- le numéro 119 pour **Allô Enfance en Danger** (enfants), 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

- **Allô ados**, questions de parents au 0 800 08 22 86 (lundi, mardi et jeudi de 11h30 à 13h30)

- **Prévention suicide** au 3114, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

### LES SITES D'INFORMATIONS

- **pHARe**, programme de lutte contre le harcèlement scolaire

- **Enfance et partage** (harcèlement envers les enfants)

- le site **psychom.com** liste de nombreux organismes spécialisés.

# PSC

## REMISE EN CAUSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'accord national interprofessionnel (ANI) signé en 2013 a mis en place la participation de l'employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance des salariés du secteur privé. La protection sociale complémentaire (PSC) en est la transposition pour la fonction publique. En 2022, l'État participait de façon forfaitaire à hauteur de 15 euros pour les agents publics (de l'État) pour une partie de leurs cotisations de protection sociale complémentaire (mutuelle) destinées à couvrir les frais de santé.

La mise en place de la PSC se poursuit et à partir d'avril 2026, l'ensemble des agents des ministères de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, actif, stagiaires, contractuels bénéficieront du nouveau régime collectif en santé, avec adhésion obligatoire au contrat collectif souscrit auprès de l'organisme retenu, sauf s'ils demandent à bénéficier des dispenses d'adhésion prévues par le régime. C'est la MGEN-CNP Assurances qui a été retenue par ces ministères. L'État employeur participera financièrement à hauteur de 50 % de la cotisation de base. Mais la MGEN veut-elle vraiment de nous, retraités ?

L'adhésion au contrat collectif, pour les personnels retraités, sera facultative.



Les retraités (actuels et futurs) des différents ministères concernés pourront demander à adhérer à ce nouveau contrat ainsi que leurs ayants droit. Ils auront un an pour faire leur choix, à partir de leur date de départ en retraite (un an à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour ceux qui sont déjà à la retraite).

Mais pour prendre leur décision, les retraités doivent savoir :

- qu'ils ne bénéficieront pas, comme les actifs, de la participation du ministère à la prise en charge de 50 % de la cotisation par l'employeur, ni pour eux, ni pour leurs ayants-droits ;
- que le montant de la cotisation des bénéficiaires retraités évolue en fonction de l'âge. La première année de retraite la cotisation sera la même que celle d'un actif (100 %), mais elle augmente à 125 %, la deuxième année à 150 %

les troisième, quatrième et cinquième année... pour être plafonnée à 75 ans à 175 % de la cotisation d'équilibre (la cotisation fixée annuellement pour les actifs) ;

- que si la complémentaire assure la couverture du ticket modérateur pour les soins de ville et l'hôpital, du 100 % santé qui permet une prise en charge intégrale de certaines prestations en audiologie, dentaire et optique, mais aussi, par exemple, des dépassements d'honoraires, d'implants dentaires ou des chambres particulières à l'hôpital, il est nécessaire de le regarder de près (voir l'arrêté du 30 mai 2022 y afférant) ;
- qu'une meilleure couverture des soins est possible que celle proposée, en prenant une garantie optionnelle (option 1 ou option 2) et donc en payant une plus forte cotisation.



Cette réforme, qui présente certes des avantages pour les actifs, est en rupture avec la tradition mutualiste, la solidarité intergénérationnelle... Des retraités constateront une forte augmentation de leur cotisation pour une retraite faible puisqu'incomplète. Certains seront obligés de réduire leurs dépenses notamment de santé. Ce système conduira certains retraités à regarder vers des sociétés d'assurance ouvrant ainsi le chemin permettant la concurrence des mutuelles solidaires. L'esprit de la sécurité sociale, cotiser en fonction de ses moyens et percevoir en fonction de ses besoins, serait remis en cause.

Le SNETAA qui tient à la solidarité intergénérationnelle rappelle sa volonté de maintenir les principes qui ont guidé la mise en place de sécurité sociale : protéger les salariés de tous les aléas de l'existence en matière de santé et de prévoyance.

# TRAVAILLER DANS L'ÉDUCATION NATIONALE PEUT TUER

**Q**ue se passe-t-il dans nos établissements scolaires ? Qui aurait pu prédire qu'effectuer une mission éducative auprès de nos adolescents amènerait un risque de mourir dans l'exercice de sa fonction ?...

Mélanie, l'assistante d'éducation qui a été assassinée, c'est vous, c'est nous. C'est avant tout une femme qui avait choisi d'œuvrer dans un poste incroyablement important mais si mal reconnu. Elle n'était pas surveillante mais une assistante d'éducation (AED) qui veillait sur des collégiens, première parmi les adultes que l'on rencontre le matin avant d'aller en cours, l'adulte que l'on croise à la récré puis à la demi-pension, l'adulte à qui l'on peut se confier... l'adulte qui accompagne les élèves dans leur scolarité que ce soit en collège, en lycée professionnel ou général.

Ce jour fatidique, Mélanie assistait des gendarmes au portail pour une fouille de sacs. Elle n'est pas un vigile ni une auxiliaire des forces de l'ordre. Elle était juste à son poste, à la grille.

Mélanie devait faire vivre un service, celui de la vie scolaire, un service

comme tant d'autres dans tous les établissements scolaires qui sont exposés ou surexposés en raison du manque croissant d'effectifs, en raison de tâches et de missions de plus en plus complexes !

Pour le Premier ministre, il s'agit « d'une dérive sociétale » Si ce terrible événement est la conséquence d'une dérive sociétale, la société a bon dos ! Mais cette société, c'est lui, c'est nous mais surtout lui qui peut décider d'un plan ambitieux pour notre École, c'est lui qui peut décider qu'il n'y ait plus seulement une infirmière pour 1 600 élèves, qu'il n'y ait plus de classes surchargées, que les taux d'encadrement soient décents, c'est lui qui peut anticiper et mettre en place des professionnels, médecins, psychologues qui sauront prendre en charge nos jeunes déroutés.

Pour mettre en œuvre ces idées, il faut des moyens et ce n'est sans doute pas la priorité comme peut l'être la mise en place de portiques...

Au SNETAA, nous pensons que c'est de l'humain que l'on a besoin ! En tout cas, il est urgent de rappeler que les AED et CPE ne sont ni des agents de sécurité ni représentants des forces de l'ordre !



CHERBOURG (XX)

LIEU

LE REPÈRE DE LA MÉDUSE

Brecht Evens transforme la 12<sup>e</sup> Biennale en laboratoire créatif où la nouvelle bande dessinée révèle ses codes narratifs. L'auteur belge explore territoires oniriques et expérimentations graphiques, redéfinissant les frontières du 9e art.

JUSQU'AU 16 NOVEMBRE 2025



EYMOUTIERS (87)

ESPACE PAUL REBEYROLLE

ON DIT QU'IL A LA RAGE

Paul Rebeyrolle révèle sa force créatrice brute : des Panthéons au Monétarisme, chaque série témoigne d'un engagement viscéral. 50 œuvres magistrales dévoilent l'artiste en colère, sculpteur de matière et témoin de son époque.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE 2025



YVETOT (76)

GALERIE DUCHAMP

DAVID LYNCH

Une plongée fascinante dans l'univers visuel de David Lynch à travers ses lithographies : silhouettes vacillantes, paysages mentaux obscurs et figures fétiches griffonnées révélant l'image intérieure du maître du cinéma surréaliste.

JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE 2025



ROUEN (76)

CENTRE PHOTOGRAPHIQUE DE ROUEN

MATIÈRE TERRESTRE

Une exploration photographique intimiste de l'artiste Françoise Huguier révélant les intérieurs domestiques comme témoignages de vies humaines, entre matérialité du quotidien et poésie des espaces habités.

JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 2025



ANGERS (49)

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

DIGITAL FLORALIA

Une expérience immersive fascinante dans l'art numérique floral de Miguel Chevalier, explorant jardins monumentaux artificiels et interactions poétiques avec l'intelligence artificielle contemporaine.

JUSQU'AU 18 JANVIER 2026



NANCY (54)

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

RÉCITS DÉCOLONIAUX.  
FAUT-IL BRÛLER LES MUSÉES ?

Cette exposition-dossier questionne radicalement le rôle des institutions culturelles face aux héritages coloniaux et propose de nouveaux récits patrimoniaux.

JUSQU'AU 31 MAI 2026

## DAVID HOCKNEY 25

FONDATION LOUIS VUITTON

Véritable voyage onirique à travers vingt-cinq années de création pure. David Hockney déploie plus de 400 œuvres où couleurs et lumières dansent, révélant l'inventivité inépuisable d'un maître de 87 ans. Piscines californiennes, paysages anglais, portraits intimes : une symphonie visuelle célébrant l'éternel printemps de l'art.

Rétrospective grandiose d'un génie qui sculpte la beauté avec ses pinceaux, transformant chaque toile en fenêtre vers l'infini.

JUSQU'AU 31 AOÛT 2025



Stéphanie Van Oost

# LA REVUE DE PRESSE DES PLP

le podcast qui décrypte l'actualité de l'enseignement professionnel



RENDEZ-VOUS TOUS  
LES JEUDIS POUR  
UN DÉCRYPTAGE INÉDIT  
DE L'ACTUALITÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL.

ÉCOUTEZ VOTRE PODCAST  
SUR TOUTES LES  
PLATEFORMES ET SUR  
[WWW.SNETAA.ORG/PODCAST](http://WWW.SNETAA.ORG/PODCAST)

FREIDA McFADDEN

## LA PROF



LECTURE

LEÇON NUMÉRO 1 :  
RE CONFIANCE À PERSONNE

## LA PROF

FRIEDA MCFADDEN

Eve enseigne dans un lycée où Addie, élève perturbée, bouleverse l'équilibre. Ce thriller psychologique interroge les relations professeur-élève et leurs dérives. Freida McFadden explore les zones grises du système éducatif : manipulation, séduction, secrets familiaux. Quand les frontières s'estompent entre protection et obsession, entre autorité et vulnérabilité, le roman révèle les failles humaines au cœur de l'institution scolaire. Une réflexion troublante sur les responsabilités pédagogiques face à la détresse adolescente.

L'autrice dissèque avec précision les mécanismes psychologiques qui peuvent transformer une relation éducative en piège mortel. Un miroir dérangeant de nos propres questionnements professionnels.

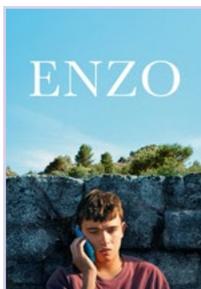
## CINÉMA



### AVIGNON

Stéphane fonce au Festival d'Avignon avec sa troupe ! Mission : sauver sa carrière avec une pièce de boulevard. Coup de théâtre : il croise Fanny et voulant l'impressionner, il invente jouer dans une grande pièce à succès pour la séduire. Le mensonge explose, les quiproquos s'enchaînent !

SORTIE LE 18 JUIN 2025



### ENZO

Enzo, 16 ans, choisit l'argile contre l'or des diplômes. À La Ciotat, ses mains sculptent l'avenir que son cœur désire. Loin des attentes d'études supérieures voulues par ses parents, il bâtit sa liberté pierre après pierre. Apprenti de ses rêves, architecte de son destin authentique.

SORTIE LE 18 JUIN 2025



### ANGE

Ange, musicien nomade de 60 ans, fonce retrouver Marco pour faire la paix ! Accompagné de Soléa, fille rebelle de son ancien amour Georgina, ils partent en road trip musical. Réconciliation, espoir et mélodie gitane au programme ! Voyage initiatique garanti !

SORTIE LE 25 JUIN 2025

# BRÈVES



### 3. ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP : LE TEXTE SUIV SON COURS

Adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale début mai, la proposition de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers » a été étudiée fin juin au Sénat. On retiendra les propositions de faire des AESH des « membres de l'équipe pédagogique », de transformer les PIAL en PAS et de limiter les obligations de formation des personnels concernés.

### 4. LES CANDIDATS AU BACCALAURÉAT 2025

Sur les 724 600 candidats inscrits à la session 2025 du baccalauréat, ils sont 190 000 dans la voie professionnelle (contre 184 800 l'année dernière). Environ 20 000 sont des « candidats individuels », tous bacs confondus. Dans un certain nombre de spécialités professionnelles, le nombre de candidats est très faible. Ainsi, on dénombre 8 candidats seulement en « facteurs d'orgues » ou 8 pour « les métiers d'art de la verrerie » ou encore 39 pour la « fonderie » ou même 29 en « perruquier-posticheur »... Mais la plus grosse inconnue reste le nombre de candidats qui ne se seront pas présentés aux épreuves finales du bac (PSE et oral de projet), démobilisés par le parcours en Y...

### 1. IRREMPLAÇABLES ENSEIGNANTS

C'est le titre – ironique sans doute – du rapport de presque 100 pages publié mi-juin par un sénateur de la commission des finances qui s'est penché sur les absences des enseignants et le coût de leur remplacement. Ce rapport rappelle que les enseignants sont globalement moins absents que les salariés du privé (- 13 %) mais que les absences de courte durée dans le 2d degré ne sont remplacées qu'à hauteur de 10,6 %, malgré le Pacte et sa rémunération à 69 euros de l'heure. Une des explications avancées vient de l'insuffisance du vivier d'enseignants dans certaines disciplines, comme en Hôtellerie, Biotechnologies, Économie-gestion... Et une piste serait « d'améliorer significativement les conditions de travail et de revaloriser les missions, à la fois financièrement et même socialement ». Le SNETAA ne peut qu'être d'accord avec cela. Il l'est en revanche beaucoup moins quand ce même rapport préconise aussi d'augmenter les ORS d'une heure par mois pour dédier cette heure aux remplacements de courte durée !

### 2. DES VACANCES SCOLAIRES À REPENSER ?

Ce sujet récurrent (et apprécié de nos ministres de l'Éducation nationale !) sera un des thèmes phare de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant qui vient de s'ouvrir le 20 juin et durera jusque fin novembre 2025. Comment répartir sur l'année les périodes de vacances ? Faut-il diminuer les vacances d'été ? Dans quel sens réajuster les horaires scolaires pour qu'ils se calquent au mieux sur les besoins des enfants ? Voilà quelques-unes des questions qui seront débattues. À suivre donc...



Nom  
 Nom de jeune fille  
 Prénom  
 Date de naissance  
 Adresse  
 Code postal  
 Tel. fixe  
 Tel. portable  
 Adresse e-mail

## VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

Classe normale    Hors classe    Retraité  
 Stagiaire    Classe exceptionnelle

PLP    AED/EAP/AESH    Contractuel  
 CPE    Sans solde    DDFPT

Discipline :    Autre :

## VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2025/2026

Lycée professionnel    SEGPA (collège)  
 Lycée polyvalent (SEP)    EREA

Autre :

Nom d'établissement :

Ville :    Académie :

## JE CALCULE MA COTISATION

Échelon    Tarif    Temps partiel

Cotisation : temps partiel x tarif =

**-17€ SI COTISATION AVANT LE 15 JUILLET 2025**

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

**OUI + 25 €** (pour frais de traitement et de port)

**NON** (merci de bien indiquer votre adresse mail)

Bulletin à retourner dûment complété et accompagné de votre chèque au SNETAA-FO - 417 Les Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1<sup>er</sup> du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

### COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

Fait à :

Le :

**N'OUBLIEZ PAS DE  
 JOINDRE VOTRE RIB AVEC  
 VOS CODES IBAN ET BIC !**

SIGNATURE (OBLIGATOIRE)

**NOM ET ADRESSE  
 DU CRÉANCIER**

SNETAA-FO, 417 BUREAUX DE LA COLLINE  
 92213 SAINT-CLOUD CEDEX  
 N° identifiant créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

En signant ce formulaire mandat, vous autoriser le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation compétente sera prélevée de février à août en sept fois.

## TARIF MÉTROPOLÉ

ÉCH.	CLASSE NORMALE	HORS CLASSE	CLASSE EXCEPTIONNELLE	CONTRACTUELS	
				INDICE	COTISATION
1	133 €	291 €	347 €		
2	183 €	313 €	368 €	MOINS 450	81 €
3	190 €	325 €	380 €	450 À 500	114 €
4	228 €	348 €	399 €	500 À 700	140 €
5	237 €	368 €		+ 700	164 €
6	244 €	381 €			
7	256 €	388 €			
8	271 €		HE-A 1 : 414 € HE-A 2 : 431 € HE-A 3 : 455 €		
9	290 €				
10	313 €				
11	331 €				

### COTISATIONS UNIQUES

SANS SOLDE	29 €
EAD/AEP/AESH	51 €
STAGIAIRES	99 €
RETRAITÉS TITULAIRES	151 €
RETRAITÉS CONTRACTUELS	51 €

## POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

UNE ADHÉSION DE

**133 €**



**-66%**

**DE CRÉDIT  
 D'IMPÔT**



**COÛT RÉEL  
 45,22**

Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin.  
 Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

PROFITEZ D'UNE  
**RÉDUCTION**

EXCEPTIONNELLE

SUR VOTRE  
ADHÉSION

**-17€**

sur l'année 2025-2026

**metaa**  
FO

[www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)